

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

VILLE DE VANNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VANNES



Séance du Conseil Municipal du lundi 14 octobre 2019

Le Conseil Municipal, convoqué par lettre du lundi 7 octobre 2019, s'est réuni le lundi 14 octobre 2019, sous la présidence de M. ROBO Maire de VANNES.

Présents :

M. David ROBO, M. François ARS, Mme Latifa BAKHTOUS, Mme Pascale CORRE, Mme Nadine DUCLOUX, M. Michel GILLET, Mme Anne LE HENANFF, Mme Christine PENHOÛT, M. Gabriel SAUVET, M. Gérard THEPAUT, Mme Hortense LE PAPE, Mme Antoinette LE QUINTREC, Mme Violaine BAROIN, Mme Annaïck BODIGUEL, M. Philippe FAYET, Mme Chrystel DELATTRE, Mme Isabelle LETIEMBRE, M. Frank D'ABOVILLE, M. Maxime HUGE, Mme Catherine LE TUTOUR (*arrivée au point 14*), M. Fabien LE GUERNEVE, Mme Karine SCHMID, M. Olivier LE COUVIOUR, M. Olivier LE BRUN (*arrivée au point 5*), Madame Virginie TALMON, Mme Christiane RIBES, M. François BELLEGO, M. Jean-Christophe AUGER, Mme Cécile JEHANNO, M. Guillaume MORIN, M. Pierre LE BODO (*arrivée au point 12*), Mme Odile MONNET (*arrivée au point 14*), Mme Micheline RAKOTONIRINA, M. Roland FAUVIN, M. Franck POIRIER, M. Christian LE MOIGNE, M. Simon UZENAT, M. Benoit RANC, M. Nicolas LE QUINTREC

Pouvoirs :

Mme Jeanine LE BERRIGAUD à M. Gérard THEPAUT
M. Patrick MAHE O'CHINAL à M. David ROBO
M. Vincent GICQUEL à M. Frank D'ABOVILLE
Mme Catherine LE TUTOUR à M. Olivier LE BRUN (*jusqu'au point 14*)
Mme Caroline ALIX à M. Guillaume MORIN
Mme Ana BARBAROT à M. Pierre LE BODO
M. Pierre LE BODO à M. Jean-Christophe AUGER (*jusqu'au point 12*)
M. Bertrand IRAGNE à M. Benoit RANC

Absent(s) :

Mme Odile MONNET (*Arrivée au point 14*)
M. Olivier LE BRUN (*Arrivée au point 5*)

Membres en exercice : 45

Secrétaire de séance : M. Fabien LE GUERNEVE;

Séance du Conseil Municipal du 14 octobre 2019

AFFAIRES GENERALES

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement 2018/2023

M. François ARS présente le rapport suivant :

Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (P.P.B.E), approuvé le 23 septembre 2016, doit être actualisé.

Ce plan a pour objectifs de prévenir les effets du bruit et d'inciter à leur réduction sur les voiries communales qui supportent un trafic de plus de 3 millions de véhicules par an (8200 véhicules par jour).

Le P.P.B.E :

- identifie en « secteurs à enjeux », une quarantaine de voies communales aux abords du port, en périphérie immédiate du centre historique, de la gare, et sur les boulevards périphériques,
- intègre des informations sur les classements sonores arrêtés par les services de l'Etat, des actions limitant la circulation automobile ou favorisant les mobilités douces et vertes.

Conformément à l'article L 572-9 du code de l'environnement, le projet de P.P.B.E., établi pour une durée de 5 ans, a été mis à la disposition du public pour une période de deux mois (du 10 juillet au 11 septembre 2019). A l'issue de la consultation, aucune observation n'a été recueillie.

Vu l'avis des Commissions :

Aménagement Urbain, Environnement, Patrimoine et Politique énergétique
Espaces publics, Déplacements, Sécurité

Je vous propose :

- D'approuver le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (P.P.B.E.) 2018/2023 de la ville de Vannes ;
- De donner tout pouvoir au Maire pour signer tout document et accomplir toute formalité nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Envoyé en préfecture le 15/10/2019

Reçu en préfecture le 15/10/2019

Affiché le

ID : 056-215602608-20191014-13249_7_1-DE

2 Elus n'ont pas pris part au vote (*pas arrivés*)

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme au procès-verbal
Le Directeur Général des Services

Le Directeur Général des Services,

Jean-Paul SIMON

Jean-Paul SIMON